

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mortalité d'oiseaux sauvages dans les lacs Sejoumi et Ichkeul

A la suite du constat d'un taux de mortalité anormal d'oiseaux sauvages enregistré, notamment, dans les lacs Sejoumi et Ichkeul, la Direction Générale des Services Vétérinaires du Ministère de l'agriculture et de l'environnement a dépêché une commission de spécialistes qui a remis un rapport attribuant ces mortalités au botulisme.

Le botulisme est une cause habituelle de mortalité des oiseaux sauvages. Des cas de botulisme sont enregistrés tous les ans dans plusieurs pays et sont en liaison avec des paramètres environnementaux influençant le développement de la bactérie : température supérieure à 22°C, défaut d'oxygène dans l'eau, présence de matière organique, faiblesse ou variation du niveau d'eau.

La toxine responsable de la mortalité de ces oiseaux sauvages n'est pas transmissible à l'Homme. Cependant, la Direction Générale des Services Vétérinaires rappelle, par principe de précaution, de ne pas manipuler à mains nues les animaux atteints ainsi que les cadavres et d'éviter de les faire manger aux chiens.